



Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Nous voulions commencer cette déclaration liminaire en réaffirmant le bienfondé de la poursuite de l'augmentation des ratios de passage à la Hors-Classe et à la Classe Exceptionnelle. Les carrières sont de plus en plus longues et il est important pour les collègues de les voir évoluer.

La reconnaissance de la valeur de leur travail par leur IEN - à la hauteur de leur implication - est également essentielle. Des collègues nous sollicitent chaque année pour comprendre leur compte-rendu PPCR, attendant de la reconnaissance de leur hiérarchie institutionnelle, ce qu'une appréciation ne suffit pas à exprimer pleinement.

Concernant les passages à la Hors-Classe, nous demandons une nouvelle fois que l'avis du troisième Rendez-Vous de Carrière puisse être réévalué à la demande de l'agent. Il n'est pas normal qu'un avis, prononcé à un instant donné, reste figé pour tout le reste d'une carrière qui tend à s'allonger... Les collègues comprennent actuellement que l'Institution estime qu'ils ne peuvent plus progresser dans leur pratique professionnelle, à partir du neuvième échelon et pour le reste de leur carrière. Ce constat est absolument dévalorisant et insupportable pour les enseignants qui sont mobilisés et font évoluer leur pratique chaque année.

En ce qui concerne la Classe Exceptionnelle, plusieurs éléments nous interpellent. Comment des collègues, ayant reçu un avis excellent lors de leur dernier Rendez-vous de Carrière peuvent-ils se retrouver avec un avis satisfaisant pour la Classe Exceptionnelle, sans avoir été rencontrés à nouveau pour montrer leur progression dans leur pratique ? Quels seront les critères retenus par les IEN avec la disparition d'éléments tangibles comme les missions particulières exercées ou encore l'ancienneté ? Une solution transitoire serait-elle envisageable entre la prise en compte des missions telles que retenues précédemment et la nouvelle formule ? Nos collègues ont besoin de savoir ce qui pourrait valoriser leur carrière.

Merci pour votre attention